3.03 — Traité d'apport — apport de titres

À quoi sert ce modèle ?

Le traité d'apport formalise l'engagement de l'apporteur d'apporter des titres (actions, parts sociales) en contrepartie d'actions nouvelles de la société bénéficiaire. Il décrit les titres apportés, leur évaluation, la rémunération de l'apport et les garanties données par l'apporteur.

Pour approfondir – vidéo d'explication

- **traité d'apport** — vidéo 6, 19:34 — *env. 7 min*

3.04 — Traité d'apport — apport d'actifs isolés

À quoi sert ce modèle ?

Ce modèle formalise l'apport d'un actif isolé (matériel, brevet, marque, etc.) en contrepartie d'actions nouvelles de la société bénéficiaire. Il se distingue du traité d'apport de titres (3.03) par la nature de l'élément apporté et par les clauses spécifiques (transfert de propriété, garanties, sort des contrats attachés, etc.).

Ce traité d'apport est facilement adaptable pour l'apport de toutes sortes de biens.

⚠ Point de vigilance

En cas d'apport d'un fonds de commerce, le traité d'apport doit respecter l'ensemble des mentions légales prévues pour la cession d'un fonds de commerce.

Pour approfondir – vidéo d'explication

- **traité d'apport** — vidéo 6, 19:34 — *env. 7 min*

© Violaine Schmidt pour la société Jupiter - document protégé par le droit d'auteur - Reproduction et diffusion interdites

2.3 Pouvoirs à conférer à la collectivité des associés pour constater la réalisation de l'augmentation de capital

Si vous décidez cette augmentation de capital, il vous est enfin demandé, en tant que de besoin, d'autoriser la collectivité des associés, à :

- [*si maintien du DPS prévu par les statuts:* recueillir les renonciations au droit préférentiel de souscription de tout associé ;]
- constater, s'il y a lieu, la clôture par anticipation de la période de souscription, ou proroger sa date de clôture, le cas échéant ;

[…]

2.5 [*Option en cas d'apport en nature ou d'incorporation de réserves :* Modifications corrélatives de statuts

Si vous décidez cette augmentation de capital décrite supra, il vous est demandé de modifier en conséquence les articles [•] et [•] des statuts de la Société comme suit :

[*ajouter les paragraphes correspondants du projet de PV*]]

3 Marche des affaires sociales

[*Cette partie n'est pas une obligation légale en SARL. Elle peut être supprimée. Toutefois, elle permet de s'assurer de la parfaite information des associés sur le contexte des opérations proposées.*

Depuis le début de l'exercice, la Société a signé avec [•] un accord pour [•]. La Société a poursuivi le développement de [•].

Les comptes de l'exercice clos le [•] font apparaître un chiffre d'affaires de [•] € et un résultat [déficitaire / bénéficiaire] de [•] €.

[*option si les comptes ne sont pas disponibles :* Les comptes de l'exercice clos le [•] ne sont pas encore disponibles à la date du présent rapport et les premières estimations font apparaître un chiffre d'affaires de [•] € et un résultat [déficitaire / bénéficiaire] de [•] €.]

* * *

Nous espérons que les résolutions qui vous sont présentées, dont le projet de texte est reproduit en annexe n° [•], emporteront votre adhésion.

[Madame / Monsieur] [•]
Gérant[e]

EXTRAIT DU PV D'AUGMENTATION DE CAPITAL POUR LA SA

C

Option de résolution en cas d'apport en numéraire sans suppression du DPS :

CINQUIÈME RÉSOLUTION

(Augmentation de capital en numéraire d'un montant nominal de [• - en chiffres. montant nominal de l'AK = nombre d'actions nouvelles × valeur nominale. Le sujet est traité dans la vidéo 37] € par émission de [• - en chiffres] [actions ordinaires] nouvelles pour un prix de souscription de [• - en chiffres incluant la prime d'émission s'il y en a une] € chacune sans suppression du droit préférentiel de souscription - Pouvoirs au [Conseil d'administration / Directoire] à l'effet de réaliser et de constater l'augmentation de capital)

L'Assemblée,

connaissance prise du rapport du [Conseil d'administration / Directoire] et après avoir constaté que le capital social de la Société est intégralement libéré,

décide d'augmenter le capital social d'un montant nominal de [• - *en chiffres. montant nominal de l'AK = nombre d'actions nouvelles × valeur nominale. Le sujet est traité dans la vidéo 37*] €, pour le porter de [• - *en chiffres*] € à [• - *en chiffres*] €, par émission de [• - *en chiffres*] [actions ordinaires] nouvelles de [• - *en chiffres*] € de valeur nominale chacune pour un prix de souscription de [• - *en chiffres, prix par action prime incluse s'il y en a une*] € [sans prime d'émission / prime d'émission incluse], soit la somme totale de [• - *montant total de l'investissement en chiffres*] €,

décide que les [actions ordinaires] nouvelles seront créées avec jouissance à compter de ce jour. Elles sont assimilées aux actions anciennes de même catégorie et jouiront des mêmes droits et supporteront les mêmes charges attachés à cette catégorie d'actions tels que déterminés dans les statuts,

décide que les actionnaires disposeront d'un droit de souscription donnant le droit de souscrire à [• - *nombre total d'actions émises en chiffres*] [actions ordinaires] nouvelles pour [• - *nombre total d'actions dans le capital actuel*] [actions ordinaires] anciennes,

[*option en cas de possibilité de souscription à titre réductible. Paragraphe entier à conserver si un actionnaire souhaite souscrire au-delà de sa quote-part de DPS et qu'il reste des actions disponibles. Cela changera la répartition actuelle du capital et fera augmenter la part de celui qui souscrit à titre réductible. Sujet traité dans la vidéo 19:*
décide que les actionnaires disposeront en outre d'un droit de souscription à titre réductible. Les [actions ordinaires] non souscrites lors de la présente augmentation de

EXTRAIT DU PV DE NOMINATION DU CAC AD 'HOC EN SAS

[• - *nom de la société dans laquelle est réalisée l'augmentation de capital*]
Société par actions simplifiée
Au capital de [•] €
Siège social : [• - *adresse du siège de la société*]
[• - *n° du RCS*] RCS [• - *ville du RCS*]

PROCÈS-VERBAL DE DÉCISIONS UNANIMES DES ASSOCIÉS DU [•]

L'an [• - *année en lettres*], le [• - *jour et mois en lettres*],

les associés de la société [• - *nom de la société dans laquelle est réalisée l'augmentation de capital*], société par actions simplifiée au capital de [•] €, dont le siège social est sis [• - *adresse du siège social*], immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de [• - *ville du RCS*] sous le numéro [•] (la « **Société** »),

[*Lister tous les associés. Les décisions unanimes se prennent à l'unanimité, tous les associés doivent donc être listés et signer le PV :*

- [Madame / Monsieur] [•], né[e] le [•] à [•], demeurant [•]
 propriétaire de [• - *en chiffres*] actions ;

- [• - *nom de la société associée*], société [• - *forme*] au capital de [•] €, dont le siège social est sis [•], immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de [•] sous le numéro [•], représentée aux fins des présentes par [Madame / Monsieur] [•], en sa qualité de [•]
 propriétaire de [•- *en chiffres*] actions ;

- [• - *Ajouter autant d'associés que nécessaire.*]]

seuls associés de la Société et représentant la totalité des [• - *en chiffres*] actions composant le capital de la Société (les « **Associés** »),

1 APRÈS AVOIR PRÉALABLEMENT RAPPELÉ QUE :

La Société envisage de réaliser une augmentation de capital en numéraire avec suppression du droit préférentiel de souscription.

La Société n'étant pas dotée d'un commissaire aux comptes permanent, il y a donc lieu de désigner un commissaire aux comptes ad hoc, chargé d'établir le rapport requis par

EXTRAIT DE L'ACTE DE RENONCIATION À SOUSCRIPTION EN SARL

[• - *nom de la société dans laquelle est réalisée l'augmentation de capital*]
Société à responsabilité limitée
Au capital de [•] €
Siège social : [• - *adresse du siège de la société*]
[• - *n° du RCS*] RCS [• - *ville du RCS*]

RENONCIATION INDIVIDUELLE AU DROIT PRÉFÉRENTIEL DE SOUSCRIPTION

Je soussigné[e],

[*choisir entre [A / B] si l'associé renonçant est une personne physique ou une personne morale :*

[*A — choisir si personne physique :* [Madame / Monsieur] [•], né[e] le [•] à [•], de nationalité [•], demeurant [•].

[*B — choisir personne morale :* la société [•], société [• - *forme*] au capital de [•] euros, dont le siège social est sis [•], immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de [•] sous le numéro [•], représentée aux fins des présentes par [Madame / Monsieur] [•], en sa qualité de [•], dûment habilité[e] à l'effet des présentes].

Propriétaire de [• - *en lettres*] ([• - *en chiffres*]) parts sociales de la société [• - *nom de la société dans laquelle est réalisée l'augmentation de capital*], société à responsabilité limitée, au capital de [•] euros, dont le siège social est sis [• - *adresse du siège social*], immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de [• - *ville du RCS*] sous le numéro [•] (la « **Société** »),

Après avoir pris connaissance des conditions et modalités de l'augmentation de capital de la Société d'un montant nominal de [• - *en lettres*] ([• - *en chiffres*]) euros par émission de [• - *en lettres*] ([• - *en chiffres*]) parts sociales [ordinaires / privilégiées] nouvelles, décidée par [l'assemblée générale extraordinaire / la collectivité des associés] en date du [•] (l'« **Augmentation de Capital** »),

[*choisir entre [A / B / C / D] :*

[*A — si renonciation sans indication de bénéficiaire :* déclare renoncer [totalement / partiellement] à mon droit préférentiel de souscription me permettant de souscrire à

EXTRAIT DE LA NOTE EXPLICATIVE DU BULLETIN DE SOUSCRIPTION EN LANGAGE CLAIR POUR LE CLIENT EN SA

DOCUMENT D'INFORMATION À DESTINATION DU SOUSCRIPTEUR

Ce document vous est remis avant la signature du bulletin de souscription.

Il n'a pas de valeur juridique. Son seul objectif est de vous expliquer ce que vous vous apprêtez à signer.

Lisez-le attentivement et posez toutes vos questions à l'avocat ou au juriste avant de signer.

1 Ce que vous allez signer

Vous allez signer un bulletin de souscription.

Ce document est votre engagement d'acheter [• - *en chiffres*] actions nouvelles de la société [• - *nom de la société dans laquelle est réalisée l'augmentation de capital*], immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro [•], pour un prix de [• - *en chiffres*] euros par action, soit un montant total de [• - *en chiffres*] euros.

Une fois signé, vous ne pouvez pas vous rétracter.

Dans le bulletin de souscription, « souscrire » signifie « acheter ».

[…]

3 Combien vous devez payer et quand

[*choisir entre [A / B / C / D / E] :*

[*A — si libération intégrale en numéraire:* Vous payez [• - *en chiffres*] euros en totalité le jour de la signature, par virement sur le compte mentionné dans le bulletin de souscription.]

[*B — si libération partielle en numéraire:* Vous payez en deux temps.

- Aujourd'hui: [• - *en chiffres*] euros, par virement sur le compte mentionné dans le bulletin de souscription

[…]

5 Votre situation matrimoniale

[*option à conserver si souscripteur personne physique mariée avec un régime de communauté:*

et en conséquence, [il / elle] a tous pouvoirs pour apporter l'Actif Apporté, et il n'existe de son chef aucun obstacle, ni restriction d'ordre légal ou contractuel à la libre disposition de l'Actif Apporté ;

(b) ne constituent pas une violation par lui d'une disposition légale ou réglementaire qui lui serait applicable ou d'une décision judiciaire, administrative ou arbitrale prise à son encontre ;

(c) constituent des engagements valables et opposables.

7.2 Déclarations de la Société Bénéficiaire

La Société Bénéficiaire déclare :

- qu'elle est régulièrement constituée et existe valablement au regard du droit français ;
- qu'elle ne fait l'objet d'aucune procédure de liquidation, de redressement judiciaire ou autre procédure similaire et n'est pas en état de cessation des paiements ;
- qu'à l'exception de l'approbation [*option s'il y a une clause d'agrément dans les statuts de la Société Bénéficiaire :* et de l'agrément] de l'Apport qui doit être donné par sa collectivité des associés, il n'existe de son chef aucun obstacle, ni aucune restriction, d'ordre légal ou contractuel, à l'Apport.

8 Conditions suspensives

L'Apport est soumis aux conditions suspensives suivantes :

(a) [*option en cas d'intervention du CAA :* délivrance par le Commissaire aux Apports de son rapport sur l'évaluation de l'Apport ;]

(b) [*option en cas de clause d'agrément. Vérifier si l'agrément porte sur l'apport lui-même ou sur la personne de l'apporteur. Il est possible que si l'apporteur est déjà associé l'agrément ne soit pas requis. Tout dépend de la rédaction de la clause d'agrément. Adapter ce qui suit en conséquence :* agrément de l'Apport et de l'[Apporteur / Apporteuse] en qualité d'associé de la Société Bénéficiaire ;]

(c) **[...]**

9 Obligations fiscales

EXTRAIT DE L'ARRÊTÉ DE CRÉANCES EN SA

Conditions d'utilisation de ce modèle

À quoi sert ce modèle ?

L'arrêté de créances constate la liste des créances que les souscripteurs souhaitent compenser avec leur souscription.

L'arrêté est établi par le Conseil d'Administration ou le Directoire et sert de base de travail pour deux interventions distinctes du CAC (voir le point de vigilance du mode d'emploi).

⚠ Voir le mode d'emploi sur la date de cet arrêté et la chronologie à respecter.

Pour savoir si cet arrêté doit être certifié, voir le mode d'emploi et la vidéo 7, 07:38.

Dans la version finale, supprimer ces explications encadrées dans les pointillés.

[…]

ARRÊTÉ DE CRÉANCES

Le [Conseil d'Administration / Directoire] de la société [•], société anonyme au capital de [•] euros, dont le siège social est sis [•], immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de [•] sous le numéro [•] (la « **Société** »),

connaissance prise :

[*indiquer ici toute source de la créance à compenser, **par exemple** :*

– [*A — si compte courant d'actionnaire avec convention de compte courant:* de la convention d'avance en compte courant d'actionnaire conclue le [•] entre la Société et [Madame / Monsieur / la société] [•], aux termes de laquelle [elle / il]

EXTRAIT DU PV DE CONSTATATION EN SARL

PREMIÈRE RÉSOLUTION
(Constatation des souscriptions)

L'Assemblée,

constate qu'il résulte des bulletins de souscription et du certificat du dépositaire établi par la banque [•] [*option si libération par compensation – Cela n'est pas obligatoire mais recommandé (Cf. Mode d'emploi):* et par [Madame / Monsieur] [Expert[e]-Comptable de la Société / Commissaire aux comptes, nommé[e] pour cette occasion le [•]], que les souscriptions suivantes ont été recueillies :

[*Choisir entre [A / B /C] en fonction du type de libération. Ces options peuvent se cumuler entre elles en fonction des libérations effectuées par les souscripteurs :*

[A — Libération en numéraire exclusivement :

- [Madame / Monsieur] [•] a souscrit [• - *en chiffres*] nouvelles parts sociales [ordinaires / privilégiées] et a libéré le montant de sa souscription en numéraire [en totalité / à hauteur du minimum requis par la décision d'augmentation de capital], à savoir la somme de [• - *en chiffres*] € ;

- la société [•], immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro [•] a souscrit [• - *en chiffres*] nouvelles parts sociales [ordinaires / privilégiées] et a libéré le montant de sa souscription en numéraire [en totalité / à hauteur du minimum requis par la décision d'augmentation de capital], à savoir la somme de [• - *en chiffres*] € ;

- [•] [*reproduire autant de lignes que de souscripteurs*].

[B — Libération par compensation de créances exclusivement :

- [Madame / Monsieur] [•] a souscrit [• - *en chiffres*] nouvelles parts sociales [ordinaires / privilégiées] et a libéré le montant de sa souscription par compensation avec une créance liquide et exigible d'un montant identique sur la Société, telle qu'arrêtée et constatée au [•], [en totalité / à hauteur du minimum requis par la décision d'augmentation de capital], à savoir la somme de [• - *en chiffres*] € ;

- la société [•], immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro [•] a souscrit [• - *en chiffres*] nouvelles parts sociales [ordinaires / privilégiées] et a libéré le montant de sa souscription par compensation avec une créance liquide et exigible d'un montant identique sur la Société, telle qu'arrêtée et constatée au [•], [en totalité / à hauteur du minimum requis par la décision d'augmentation de capital], à savoir la somme de [• - *en chiffres*] € ;